

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 juin 2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE SERVICE : Chirurgie – UNITE : Bloc opératoire
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier de bloc opératoire (IBODE)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAP. : 64 Paragraphe : 11 Article : 21 Code Poste : 0388
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE - TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'infirmier de bloc opératoire donne des soins infirmiers de qualité spécifiques en lien avec les connaissances acquises en technologie, hygiène, techniques opératoires, dans le respect des textes législatifs et réglementaires. Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique (bloc opératoire, salle d'exploration fonctionnelle, endoscopie). Il est habilité à exercer également en stérilisation et en structure d'hygiène hospitalière.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de Santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Néant
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Gardes obligatoires ; - Travaille en collaboration avec l'équipe médicale et chirurgicale, l'équipe paramédicale, les agents de service, le brancardier du bloc opératoire et la secrétaire ; - Travaille en collaboration avec les services d'hospitalisation, les services techniques et médico-techniques, l'unité d'hygiène et la stérilisation.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : ACTIVITS DE SOIN : - Accueillir, informer et assurer le confort et la sécurité de l'opéré en collaboration avec l'équipe d'anesthésie et l'équipe chirurgicale ; - Élaborer et mettre en œuvre une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et dans les secteurs associés ; - Assurer le déroulement de l'intervention dans les conditions optimales en coordonnant ses actions avec celles des autres intervenants ; - Élaborer, maîtriser, appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux comportements et à l'environnement ; - Participer à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables, visant à la prévention des infections nosocomiales ; - En peropératoire exercer l'une des activités suivantes : - circulant - instrumentiste - aide opératoire - Assurer des transmissions écrites et orales concernant l'opéré, le matériel et l'organisation de l'intervention. ACTIVITES DE GESTION : - Recueillir et analyser les différentes informations concernant le programme opératoire ; - Saisir l'activité du bloc opératoire et des secteurs associés ; - Assurer le suivi de la maintenance des dispositifs médicaux et leur traçabilité ; - Participer à la gestion des stocks et à la maîtrise des coûts ; - Respecter et faire appliquer la charte du bloc opératoire.

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'encadrement des stagiaires ESI (Étudiant en soins infirmiers ou Étudiants en infirmier(ère) de bloc opératoire et des nouvelles recrues ; - Actualiser ses connaissances et les communiquer aux équipes ; - Participer aux formations spécifiques du service (staff, réunions de travail, mise en place de procédures et de protocoles). - S'investir dans la recherche infirmière et clinique pour l'amélioration de la qualité des soins (procédures, référentiels, protocoles) ; - Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de service ; - Participer aux différents projets proposés par la Direction des soins ; - Participer au Conseil de Bloc.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15 16	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
----------	---

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Analyser et évaluer sa pratique professionnelle		X	
	Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution des connaissances et des techniques			X
	Maîtrise des techniques liées à son domaine d'activité			X
	Engagement personnel		X	
	Autonomie		X	
	Capacité à analyser et à synthétiser des informations		X	
	Intégrité éthique et déontologie		X	
	Gestion du stress, Maîtrise de soi		X	
	Techniques de communication		X	
	Sens des responsabilités		X	
	Respect des procédures dans son domaine d'activité			X
	Respect du matériel mis à disposition		X	
	Sens critique		X	
	Sens de l'observation		X	
	Sens des priorités		X	
	Aptitude à travailler en équipe; esprit d'équipe		X	
	Rigueur méthodologique et organisationnelle			X
	Connaître la réglementation hospitalière concernant le séjour du patient		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Deux années de pratique professionnelle dans un établissement public hospitalier pour la spécialité concernée
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans.
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :